

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE DE LA COMMUNE DE BRESSE-SUR-
GROSNE 71460.**

**Selon le code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier les articles L.2121-15,
L.2122-4 à L.2122-7.**

Séance du 20 mars 2026.

Commune de BRESSE-SUR-GROSNE 71460.

Lieu de la séance : Salle du conseil municipal en Mairie de BRESSE-SUR-GROSNE.

1. Ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 14 heures 05 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de BRESSE-SUR-GROSNE, proclamés élus à la suite des récentes élections municipales, en date du 15 mars 2026, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Anne de MURARD, doyenne de l'assemblée.

2. Appel nominal et installation du conseil municipal

Étaient présents :

Monsieur Marc MONNOT
Madame Catherine MATHIEU
Monsieur Gilles BOURSET
Madame Aurélie VACHER
Monsieur Roland CORTES
Madame Christelle FAURE
Monsieur Jean-Baptiste ROY
Madame Sophie BERTHOD
Monsieur Marcel CHAMBARD
Madame Anne DE MURARD
Monsieur Charles BIHEAURO PERCZAK

Absents excusés :

Aucun.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal est déclaré installé.

3. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne Mr Charles BIHEAURO PERCZAK en qualité de secrétaire de séance.

4. Élection du Maire

La présidente rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal, conformément aux articles L.2122-4 à L.2122-7 du CGCT.

Madame Anne de MURARD, doyenne d'âge, rappelle les dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives à l'élection du maire.

Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal est invité à déposer son bulletin dans l'urne.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Candidats :

- Mr Marc MONNOT

Résultats du premier tour :

- Nombre de votants : 11
- Nombre de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : atteint

Monsieur Marc MONNOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé maire de la commune de BRESSE-SUR-GROSNE est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le nouveau maire prend immédiatement la présidence de la séance.

5. Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe à 3 (trois) le nombre d'adjoints au maire.

Décision adoptée à l'unanimité.

Élection des adjoints au maire

Il est procédé à l'élection des adjoints, au scrutin de liste à bulletin secret.

Liste présentée :

- 1er adjoint : Mr CORTES Roland, Mme FAURE Christelle, Mr BOURSET Gilles.
- 2e adjoint : Mme MATHIEU Catherine et Mme FAURE Christelle.
- 3e adjoint : Mr BOURSET Gilles, Mr CHAMBARD Marcel.

Résultats :

- Suffrages exprimés : 11 à chaque fois.

6. Vote des Adjoints

- 1er adjoint : Mr Roland CORTES élu avec 8 voix
- Mr Gilles BOURSET : 2 Voix
- Mr FAURE Christelle : 1 Voix

- 2ème adjointe : Mme Catherine MATHIEU élue avec 8 voix
- Mme Christelle FAURE : 2 voix
- 1 Vote Blanc
-
- 3ème adjoint : Mr Marcel CHAMBARD élu avec 8 voix
- Mr Gilles BOURSET : 1 voix
- 2 Votes blancs

7. Émargement du procès-verbal d'élection du maire et des adjoints.

8. Émargement du procès-verbal du tableau du conseil municipal

9. Remise des documents relatifs aux délégations de fonction et de signature accordées par le maire, commande publique aux différents conseillers. Lecture par voie orale du dit texte précité par M. Marc MONNOT.

10. Indemnités maire et des adjoints.

Proposition du maire : 17 % de l'indice brut soit brut mensuel 698,87 euros. Maire : 698,87 euros

Adjoints : 203,47 brut mensuel. Indemnité émise par le centre de gestion. Le Bulletin d'indemnité sera établi tous les 3 mois.

Délégations du maire et des adjoints :

Patrimoine de la commune : 1^{er} adjoint (Mr Roland CORTES).

Compétence finances de la commune : 2ème adjoint. (Mme Catherine MATHIEU).

Gestion et entretien de la commune : 3ème adjoint. (Mr Marcel CHAMBARD).

Le Maire supervise les actions de ses adjoints et s'assure de la bonne gestion.

11. Délégués titulaire et suppléant à la Communauté de Communes : Mr Marc MONNOT – Mme Catherine MATHIEU

Désignation des titulaires et suppléants pour les commissions

Syndicat intercommunal des eaux de GROSNE et GUYE.

Mr Marcel CHAMBARD, titulaire

Mr Gilles BOURSET, titulaire.

Monsieur Charles BIHEAURO PERCZAK suppléant.

SYDESL

Mme Anne de MURARD Anne et Mr Charles BIHEAURO PERCZAK (Titulaires).

Mme Aurélie VACHER (suppléante).

Syndicat des bois

Mme Anne de MURARD, Mme Chriselle FAURE et Mr Jean-Baptiste ROY. (Titulaires).

SIVOS : EMP

Mr. Jean-Baptiste ROY et Mme Christelle FAURE. (Titulaires).

Mme Aurélie VACHER, Mme Sophie BERTHOD. (Suppléantes).

SIVOS COLLEGE

Mme Sophie BERTHOD et Mme Christelle FAURE. (Titulaires).

BOIS DU VERNAY (BRESSE-SUR-GROSNE).

Mme Sophie BERTHOD

Mr Gilles BOURSET

Mr Jean-Baptiste ROY

Mme Christelle FAURE

Gestion des gites

Mme Patricia LIGIER CORNE

Mr Marc MONNOT

Mr Charles BIHEAURO PERCZAK.

Mme Catherine MATHIEU

Travaux divers à faire dans la commune :

Tonte : four à chaux et terrain à proximité du tennis, entretien accotement voirie et déneigement si besoin : Mr Marc MONNOT

Les gîtes, terrain municipal, arrière mairie : Mr. Marcel CHAMBARD

Entretien espaces verts cimetière, tennis, cour de la mairie et place Chaussin : Mr Marc MONNOT – Mme Sophie BERTHOD – Mme Thérèse CORDIER (bénévole)

Élagage des arbres : Mr Jean-Baptiste ROY.

Entretien place BLONDEAU :

Mme Anne de MURARD, Mr Charles BIHEAURO PERCZAK, Mr Roland CORTES - Mme Thérèse CORDIER

RESPONSABLE (D.A.E) défibrillateur automatisé externe (sous hangar mairie). Mr. Charles BIHEAURO PERCZAK.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 15 minutes.

Le Maire.

Monsieur MARC MONNOT.



Le secrétaire de séance.

Monsieur Charles BIHEAURO PERCZAK.

